



Celui qui délaisse les meilleurs vêtements par humilité envers Allah, alors qu'il en a les moyens, Allah l'appellera devant toutes les créatures, au Jour de la Résurrection, pour le laisser choisir les vêtements de la foi qu'il voudra porter.

Mu'âdh ibn Anas (qu'Allah l'agrée) relate : « Celui qui délaisse les meilleurs vêtements par humilité envers Allah, alors qu'il en a les moyens, Allah l'appellera devant toutes les créatures, au Jour de la Résurrection, pour le laisser choisir les vêtements de la foi qu'il voudra porter. »

[Bon.] [Rapporté par At-Tirmidhî.]

Celui qui s'abstient de porter des vêtements nobles par humilité envers Allah et pour renoncer aux parures de ce bas monde, alors que rien ne l'empêche de le faire, Allah l'honorera en l'appelant devant toutes les créatures, au Jour de la Résurrection, et Il lui fera choisir les vêtements du Paradis qu'il voudra porter.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5432>

